L'ABEILLE.

CONDITIONS:

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention, par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de dix-sept lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix roisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées aux Editeurs doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

COUR DES PREUVES.
PAROISSE ST. BERNARD.

LE vendredi 15 avril prochain, il sera procédé par le juge soussigné ex-officio, sur les lieux et à midi précis, à la vente publique et à l'enchère, des biens dépendans de la succession de feu M. Joseph Amédée Reggio, situés en la paroisse St. Bernard à la Terre aux Bœufs, consistant 1º, en

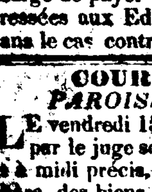

UNE HABITATION établie en sucrerie, mesurant environ vingt arpens de face sur chaque bord du Bayou aux Bœufs, sur une profondeur de quarante arpens de chaque côté du dit bayou, borné par le haut par les terres de la veuve Nuñez et par en bas par celles de Francisco Alfonso; vingt-quatre Esclaves dont vingt-deux hommes, une négresse et son enfant d'un an, 14 Chevaux de tire, 5½ paires de Bœufs de tire, 5 Vaches et leurs suivants, et les instrumens aratoires.

2º. **UNE TERRE** de 123 arpens environ de face, connue sous le nom d'île Wiltz, propre à faire une vacherie, et sur laquelle il y a une vingtaine de bêtes à cornes, à une lieue environ de l'habitation principale.

CONDITIONS DE LA VENTE.

La sucrerie, les esclaves et animaux en un seul et même lot, à un, deux, trois et quatre ans de terme, et l'île à un et deux ans de terme, le tout en billets par coupons et endossés à la satisfaction des intéressés, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente et d'hypothèque aux frais des acquéreurs seront passés par M. Charles Jannin, notaire à la Nlle. Orléans.

N. B. 45 arpens de cannes plantées cette année, et 40 arpens de 1er. rejettons.

Paroisse St. Bernard, 21 mars 1831.
FAGOT, juge.
23 mars—21

MENAGERIE.
POSITIVEMENT
La dernière semaine.

LE public est respectueusement informé que MM. Purdy, Macomber, Carley & Birchard, ont mainteuant leur collection *DE 75 ANIMAUX VIVANTS,* Sur la Place près de la Douane, où elle ne restera exposée que jusqu'au 11 de ce mois, les propriétaires devant partir pour Cincinnati.

Heures d'exhibition—de 10 à 5; et le soir, de 6 à 9. *Prix d'entrée:* quatre escalins; enfans au-dessous de 12 ans et domestiques, moitié prix. On donnera à manger aux animaux, en présence des spectateurs, tous les soirs à 8 heures.
4 avril

EN débarquement, 400 barils Farine superfine, 500 barils Porc prime, 18 boucauts jambon, à vendre par
17 mars SAM. C. BELL.

40 CAISSES Blanc de baleine de qualite supérieure, reçues par le navire Hewes, et à vendre par STETSON & AVERY.
26 mars.

21 caisses Blanc de baleine; 56 demi caisses Chocolat, en débarquement et à vendre par
23 mars. STETSON & AVERY.

PEIGNES d'écailles ornés, constamment à vendre au magasin de variétés et de Peignes, de B. REES,
18 déc No. 10, rue de Chartres.

13 caisses de placage d'acajou, à vendre à bon compte, pour clôre les ventes, si l'on s'adresse immédiatement à
B. REES,
17 février No. 10, rue de Chartres

TABAC à priser de Woodward.—Le soussigné a constamment en vente du Tabac Macouba, rappé, et du Tabac écossais qu'il reçoit directement de la manufacture.
B. REES,
17 février No. 10, rue de Chartres

1000 Livres de CHOCOLAT de Cadix en débarquement du navire Sarah, venant de Gibraltar, et à vendre par P. Oriol & co. pharmaciens, encoignure des rues Dumaine et Condé.
1er. janv.

AVIS.—Des avances sont offertes aux habitans qui désirent expédier leurs sucres au Nord. S'adresser à
26 nov J. MAGER.

50,000 Cigarres mélés, en caisses de 100 chaque, reçus récemment et à vendre par B. REES,
28 jan. Rue de Chartres, No. 10.

Café Tricolore.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer aux habitués de cet Etablissement et à Mrs. les habitants de la campagne, qu'ils ont ouvert un RESTAURANT, dans ce café, rue d'Orléans, vis-à-vis le Théatre, en outre de la Table d'hôte qu'ils tiennent au premier étage, et qui est servie à 3 heures un quart précises. Le service de la table ne laissera rien à désirer pour la propreté et la délicatesse des mets.

On trouvera toujours à la buvette, des bavaroises au lait et du vin chaud. Les dames qui assistent au spectacle pourront faire demander au dit établissement toute espèce de rafraichissements; elles seront servies avec diligence et ponctualité.

Ils ont aussi des salons particuliers.
16 février PLUMARD & CHERI.

Auguste Bouteloup.

COIFFEUR DE PARIS, arrivant en cette ville pour s'y fixer, annonce au public qu'il vient de s'établir rue Royale, No. 248, entre les rues Ste. Anne et Dumaine, où il offre ses services dans sa profession. Il fera tout ce qui dépendra de lui pour mériter la confiance des personnes qui lui feront l'honneur de le faire demander. Il a un grand assortiment de TOURS, BANDEAUX, TOUFFES ET TOUPETS, dans le goût le plus nouveau, ainsi que toutes sortes de parfumeries.

N. B. Il donne des leçons de coiffure et prend des abonnés. 14 déc.—6m.

POUR BOSTON.
Le brick chevillé en cuivre **FLOYD,** capitaine Dennett, a besoin de 75 balles coton sur le pont. S'adresser à bord, ou à
26 mars. *STETSON & AVERY.*

POUR NEW-YORK.
Le navire fin voilier **CHANCELLOR,** capt. Bradley, il peut prendre encore l'équivalent de 30 balles de coton et recevoir quelques passagers s'il s'en présenté immédiatement. S'adresser à
26 mars LINCOLN & GREEN.

A FRETER.
Le navire fin voilier, **GEORGES,** A 1, capitaine Fales. S'adresser à
WM. G. HEWES,
26 mars no. 9, rue du Camp.

A FRETER.
La belle goëlette **WILLIAM-HENRY,** du port de 121 tonneaux, et pouvant recevoir 200 boucauts de sucre. Elle est en état de prendre mer immédiatement. Pour plus amples informations, s'adresser à bord ou à
26 mars J. W. ZACHARIE & Co.

POUR LIVERPOOL.
On peut prendre environ 75 balles coton sur le pont du beau brick [A. I.] **CONGRESS,** s'adresser à
26 mars. W. G. HEWES.

POUR KINGSTON (JAMAÏQUE.)
La belle goëlette **SWAIN,** capit. Green, ayant tout son chargement engagé, partira pour le dit port dans quelques jours. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine, à bord, vis-à-vis la rue Bienville, ou à
26 mars. J. W. ZACHARIE & Co.

POUR BOSTON.
Le beau brick fin voilier **ELIZA,** capt. Palmer, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
26 mars. *STETSON & AVERY.*

PARA TAMPICO,
La goleta mejicana **PAULINA** su capitan Ramon Palomo, admite carga y pasageros. Acudir al capitan abordo ó á
25 de marzo TUYES Y Compª.

A FRETER.
Le navire **HENRY TUCKE,** enrégistré A 1, capitaine Bliss, peut prendre 1350 balles de coton. S'adresser à
24 mars LINCOLN & GREEN.

POUR MATAMOROS.—*(Par la rivière.)*
La belle et spacieuse goëlette mexicaine **ALERTO,** doublée et chevillée en cuivre; elle ne tire que 4½ pieds d'eau, et est en tout disposée pour le commerce. Pour fret, s'adresser à
21 mars. *J. W. ZACHARIE & Co.*

POUR BOSTON.
Le navire (A. 1.) **SOUTH BOSTON,** partira sous peu pour le dit port, pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à A. GURNEY,
21 mars. rue Gravier, no. 62.

POUR CHARLESTON,
Le brick A 1, **ENTERPRIZE,** capitaine M. Luen, a besoin de 100 barils pour compléter son chargement. Pour frêt ou passage, s'adresser à
WM. G. HEWES,
19 mars No. 9, rue du Camp.

DEMANDE.—On demande un bon bâtiment capable de prendre 900 balles pour un des ports du nord. S'adresser à
W. G. HEWES,
10 mars. Rue du Camp, no. 9.

LES GOELETTES
ALIGATOR et EUGENIE
feront régulièrement, chaque semaine, le voyage du Bassin à Madisonville et Covington, pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
LEFEBVRE & DUREL.
9 mars—3 au Bassin.

POUR CHARLESTON,
On a besoin de l'équivalent de 3 à 400 barils, pour compléter le chargement d'une goëlette fine voilière. S'adresser à
STETSON & AVERY,
8 mars No. 27, rue du Camp

$20 DE RECOMPENSE.

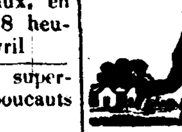

Parti marron de chez le soussigné, samedi dernier (26), l'esclave **PHIL,** âgé d'environ trente trois ans, taille de 5 pieds, 10 pouces, boiteux de la hanche droite, mais marchant fort vite, et ne parlant qu'anglais. Au moment de sa fuite, il avait un pantalon de cotonnade et un gilet de fil.

On suppose qu'il se tient dans le faubourg supérieur.—Les capitaines de bateaux-à-vapeur, et autres, sont prévenus de n'employer ni de ne recéler le dit esclave, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque logera le dit esclave dans la geole de la Nelle.-Orléans.

J. W. ZACHARIE & CO.,
30 mars Rue Bienville, no. 74

ESCLAVE EN MARRONNAGE.
$10 DE RÉCOMPENSE.

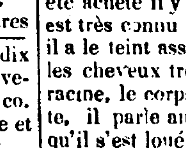

EST parti marron depuis le premier janvier, le nègre américain nommé **JOHN,** appartenant à monsieur D'Huart, habitant l'autre bord du fleuve, en face de la ville. Il était vêtu lors de son départ d'une longue redingote de castorine de couleur brune. Ce nègre a été acheté il y a six mois, de monsieur Comb, il est très connu en ville comme marchand de lait; il a le teint assez clair, la voix faible et flûtée, les cheveux très touffus, le nez écrasé vers sa racine, le corps maigre, la démarche chancelante, il parle anglais et français. On présume qu'il s'est loué dans une presse à coton, ou qu'il travaille au faubourg Marigny.

La présente récompense sera donnée à quiconque le conduira à la geole ou chez son maître.
19 mars—6, 3ps. E. D'HUART.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE Dr. PLOUGH, chirurgien dentiste, a l'honneur de prévenir le public, qu'il a transporté son domicile dans la maison de Mme. Lacouture, rue Royale, no. 140, où il continuera d'exercer sa profession.

Il se rendra chez les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. [29 m. ☞

HABILLEMENS D'ETE,
No. 86, rue de la Levée.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Illinois, de New-York, un envoi d'habillemens d'été, et des bottes fines, en maroquin &c.
25 mars MALCOLM McCALLUM.

AVIS.

ATTENDU que A. Longer s'est adressé à moi, demandant que l'obligation qu'il a souscrite comme sécurité, conjointement avec J. F. Bargas, comme peseur de coton pour la ville de la Nouvelle-Orléans, le 16ème. jour de juillet 1829, et l'hypothèque qui en résulte, soient levés et annulés:

Ces présentes sont pour donner avis à toutes personnes y intéressées, d'avoir à déduire par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, dans les quatre-vingt dix jours qui suivront la dernière publication d'icelles, les causes pour lesquelles la dite hypothèque ne serait pas levée et annulée.

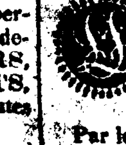

Donné à la Nouvelle-Orléans, sous ma signature et le sceau de l'Etat, le quatorzième jour de mars mil-huit-cent-trente-un et de l'Indépendance des Etats-Unis la cinquante-cinquième année.
A. B. ROMAN.
Par le Gouverneur,
GEO. A. WAGGAMAN,
12 mars—30 *Secrétaire d'Etat.*

AVIS est par le présent donné, que les souscriptions au fonds de la Banque de la Cité de la Nlle.-Orléans seront reçues par les soussignés, Directeurs de la dite Banque, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pendant vingt jours consécutifs, (les dimanches exceptés,) commençant le samedi 19 mars et finissant le lundi 11 avril 1831, au bureau de la Compagnie du Chemin à coulisse du Lac Pontchartrain, rue Royale, No. 83, à la Nlle.-Orléans.

Stebbins Fisk,	*George Eustis,*
Nath. Cox,	*François Gardère,*
Martin Duralde,	*James P. Frêret,*
John A. Merle,	*Joseph Lallande,*
Jean A. Bordier,	*Antoine Orézat,*
A. G. Wallace,	*D. G. Berduzat.*

19 mars—20

MAQUEREAUX, Morue et Harengs.—300 barils maquereaux, 50 demi do. dito, 200 caisses morue, 200 do. harengs, en débarquement du brick Gem, en face de la Douane, et à vendre par
23 fév A. GURNEY, 62, rue Gravier

MARCHANDISES AMERICAINES—PAPIER A ENVELOPPE, &c.—2 balles Coton à drap écru 4-4 de qualité supérieure; 450 rames Papier à envelope; 100 barils Maquereaux No.3, en debarquement du brick Smyrna, et à vendre par
STETSON & AVERY,
5 mars Rue du Camp.

EN débarquement du bateau-à-vapeur Louisiana,
40 demi barils, mess-porc, qualité supérieure,
470 barils porc, *prime & cargo,*
8 bts. et 31 barils jambon.
18 bts. plats cotés. A vendre par
SAM. C. BELL.
8 mars. rue du Camp, no. 60.

AVIS AU PUBLIC—Le sieur Jean Rapalo, annonce aux personnes qui sont affectées de la vue, qu'il entreprend leur cure, et ose se flatter de mériter la confiance du public en lui soumettant les certificats ci-après.

Sa demeure est toujours rue St. Pierre, près de la prison, No. 64.

Le sieur Jean Rapallo ayant été indignement trompé par plusieurs personnes auxquelles il a administré avec succès son remède, se voit avec regret obligé d'annoncer qu'il n'entreprenpra à l'avenir aucune cure sans qu'une partie du paiement convenu ait été effectué. N'étant point médecin, et n'ayant par conséquent aucun droit de se faire payer en justice, plusieurs personnes auxquelles il a rendu la vue, ont eu l'ingratitude de se prévaloir de cette circonstance pour lui frustrer ce qui lui est justement dû. Il publiera sous peu d'autres certificats qui lui ont été délivrés.

Je certifie que M. Jean Rapalo a traité ma fille Marie-Louise, âgée de 11 ans, qui souffrait d'un mal qui lui était venu dans un œil, dans dix jours par le moyen de son remède, la guérison c'est manifestée, et en preuve de la cure, je lui donne cet écrit ce jour.
Nlle.-Orléans, ce 17 mars 1831.
19 mars. VICTOIRE SOUFFRAIN.

Nouvelle-Orléans, ce 15 mars 1831.
Il y avait environ trois mois que mon jeune nègre, nommé Charles, avait un œil affecté et je craignais qu'il ne perdit entièrement la vue, lorsque j'appris que M. Rapallo était possesseur d'un remède pour les yeux: je fis appeler ce monsieur, qui, au bout de douze jours, lui a parfaitement rendu la vue et depuis ce temps mon esclave ne souffre plus de son œil.
BELEFINE BARDOBLE.

Nouvelle-Orléans, 7 février 1831.
Je certifie que M. Jean Rapallo a guéri dans un mois de temps, un des mes yeux qui m'incommodait tellement que je ne pouvais plus travailler, mais grâce à son remède je travaille maintenant et n'éprouve aucune affection à la vue. ANTOINE SEDANO.

Nouvelle-Orléans, ce 1er janvier 1831.
Je certifie que M. Jean Rapalo a guéri en trois jours, les yeux d'un de mes nègres (l'âge de 34 ans) qui en était très incommodé depuis plusieurs mois, au point de se conduire avec peine momentanément: il a été depuis exposé au feu et à différents travaux sans se ressentir de cette dite incommodité.
FURCY VERRET.

Je certifie que M. Jean Rapalo, a traité les yeux de mon enfant, âgé de 3 ans et demi, qui était affligé depuis un mois; il avait presque perdu la vue; en huit jours il a été parfaitement guéri.
Nlle.-Orléans, 29 décembre 1830.
AUGUSTINE PAIRET.

Je certifie que M. Jean Rapallo a traité mes yeux que je croyais perdus; par ses remèdes, je me trouve très bien à présent, il a fait son traitement dans trois jours.
Nlle.-Orléans, le 27 octobre 1830.
PIERRE DUCLAIVACQ, âgé de 56 ans.

Nouvelle-Orléans, 12 *Octobre* 1830.
MR. JN. RAPALO,
Monsieur,—Il est de mon devoir de reconnaître vos capacités comme oculiste, et particulièrement vos connaissances sur la partie la plus sensible du corps: l'œil. Votre ordonnance et vos avis ont très-bien réussi auprès de ma fille (âgée de 7 ans); et en quinze jours elle a parfaitement recouvré la vue. Vous avez, Monsieur, la liberté de faire connaître au public si vous le jugez convenable, (comme je suis certain que beaucoup d'individus sont attaqués de cette maladie,) toute la confiance que j'ai dans votre remède, et la parfaite assurance que vous pouvez guérir tous ceux que vous entreprendrez.
Je suis avec respect, monsieur,
Votre humble serviteur,
ALFRED McCARTY.

Nouvelle-Orléans, 27 *octobre* 1830.
Je certifie que M. Jean Rapalo m'a guéri la vue, par son traitement, dans l'espace de cinq jours. Je suis âgé de 80 ans, et depuis environ cinq années mes yeux étaient affectés.
6 janv.—3m JEAN LOUIS MICHEL.

ORGE perlée, Camphre, Jus de Réglisse en bâtons, Magnésie calcinée, Pillule bleues de Mass, Poudres de Seidlitz, et Bouteilles pour vin de madère; en débarquement du navire John Linton, et à vendre par
JAMES S. SHAW, droguiste.
16 déc Encoignure Royale et Douane.

400 BARILLETS GRAISSE, 100 barils Bœuf prime, 100 demi-barils Bœuf du Missouri pour les familles, à vendre par
17 mars. *STETSON et AVERY.*

3 PIPES Eau-de-Vie de Cognac, 14 do. Genièvre au Cygne et à l'Ancre, à vendre par
17 mars. J. W. ZACHARIE & co

FIGUES DE SMYRNE.
1000 Grapes Figues de Smyrne fraîches, en bon état, ayant droit à la remise des droits, en débarquement du brick Congress, à vendre par
12 mars. STETSON & AVERY.

FUTAILLES EN BOTTES.—129 Bottes de Futailles à Sirop en bon état, à vendre à bon marché, livrable sur la levée.
9 mars LINCOLN & GREEN.

GUILLAUME a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son Restaurant, rue d'Orléans entre le café Tricolore et celui de l'encoignure Bourbon et Orléans; il espère mériter l'estime des personnes qui l'honoreront de leur présence, par l'exactitude qu'il mettra à les servir et par la délicatesse des mets: il se chargera comme par le passé de toutes sortes de commande concernant son état, repas de noces et de corps; et il a chez lui des salons pour les dames et sociétés particulières au premier.

L'entrée des salons n'aura aucune communication avec le restaurant, on entrera par le corridor qui conduit aux salons. Il a de plus une très-belle salle à l'Hôtel de la Marine, où il peut mettre 300 couverts.

Il prévient aussi le public, qu'il tient toujours le susdit hôtel ainsi que les Bains, qui seront ouverts l'été et l'hiver. 1 déc—1m.

VENTES PAR LE MARSHAL.

Thorn vs. Jacob Hart et les propriétaires du bateau-à-vapeur Atlas.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller, j'exposerai en vente, lundi, 9 mai prochain, à la Bourse, à midi, encoignure des rues de Chartres et St. Louis,

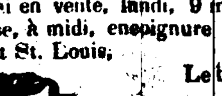

Le bateau-à-vapeur **ATLAS,** avec ses agrès et apparaux, saisi dans l'affaire ci-dessus.
8 avril. L. DAUNOY, marshal.

Gabriel Julien contre Bernard Turpin.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller, j'exposerai en vente, mercredi 13 avril, à 4 heures, au bureau du marshal, rue Ste. Anne, une montre en or de l'Epine, no. 9701, avec la chaine et la clef, saisies dans l'affaire ci-dessus.
1er avril. L. DAUNOY, marshal.

Thomas Pettibone contre P. O. Donnell

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. C. Maurian, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente, mercredi 12 avril, à 4 heures, au bureau du marshal, rue Ste. Anne, no. 31, diverses marchandises de modes, consistant en bonnets &c., saisies dans l'affaire ci dessus.
1er. avril. L. DAUNOY, marshal.

Alex. La Branche contre François Pascal.

EN vertu d'un writ d'*alias pluries fieri-facias* à moi adressé par l'hon. J. Bermudez, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente samedi 9 d'avril prochain, au Principal, à 4 heures de l'après-midi, quatre colonnes de lits, une barrique de vin, un lot de barils de farine, un sac de bouchons, 16 carafes, une caisse de suif, 41 bouteilles de vin muscat, une paire de balances, deux caisses savon, saisis dans l'affaire ci-dessus.
30 mars L. DAUNOY, marshal

A. Abat vs. W. Hall.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. P. F. Smith, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, lundi 25 avril prochain, à midi, à la Bourse, encoignure des rues St. Louis et de Chartres, un Lot de Terre, situé dans le faubourg Annonciation, désigné par le no. 5 dans l'ilet nº. 60, formant l'encoignure des rues des Magasin et Orange, ayant 60 pieds de face sur la première et 120 pieds de face sur la seconde, avec les édifices qui s'y trouvent. Un autre Lot de Terre, situé dans le même ilet, nº. 60, désigné par le nº. 4, mesurant 60 pieds de face (mesure française) dans la rue des Magasin, sur 120 pieds de profondeur, borné d'un côté par le no. 5, et dans la profondeur par le no. 6, saisis dans l'affaire ci-dessus.
26 mars L. DAUNOY, marshal.

Daniel Mulloney, vs. Peter Blanchard.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. P. F. Smith, juge conseiller, j'exposerai en vente, mardi, 12 avril, au Principal, à 4 heures p. m., miroirs, tables, lampes, &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.
26 mars. L. DAUNOY, marshal.

A. M. Buchanan *contre* Marie Thérèse, f. c. l.

EN vertu d'un writ d'alias fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente le 21 avril prochain, à midi, au Café de la Bourse, un Lot de Terre et les édifices qui s'y trouvent, situé au faubourg de La Course, et désigné par le No. 11, dans l'ilet No. 55, ayant 60 pieds de face sur 120 de profondeur, plus ou moins; saisi dans l'affaire ci-dessus.
22 mars L. DAUNOY, marshal

Jules Bearino contre José Bernard, la goëlette Basilique et ses propriétaires; Tricou contre les mêmes.

EN vertu d'un writ de fieri-facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente mardi 26 avril prochain, à midi, au café de Hewlett,

La goëlette **BASILIQUE,** avec ses voiles, apparaux &c., saisie dans l'affaire ci-dessus.
28 mars L. DAUNOY, marshal

AU PUBLIC.

LE docteur **A. L. PLOUGH,** chirurgien dentiste, natif de Hollande, a l'honneur d'informer les habitans de la Nlle.-Orléans, qu'il vient d'arriver dans cette ville et qu'il se propose de pratiquer la **CHIRURGIE-DENTAIRE** dans toutes ses branches. Il se rendra à la demeure des personnes qui l'honoreront de leur confiance et le feront appeler. Parmi le grand nombre de personnes qui peuvent donner témoignage de son habileté dans son art, il citera les suivantes:

"J'atteste, d'après l'expérience que j'en ai faite moi-même, l'habileté du Dr. Plough comme dentiste.
J. Q. ADAMS,
Ex-Président des E.-U.
Quincy, le 27 juillet 1829.

L'hon. S. Van-Ransseler, à Albany, N. Y.
L'hon. Benjamin Pickman, à Salem, Mass.
Le Très Rév. évêque Fenwick, à Boston, M.
Le Rév. Gardner Spring, à New-York.
Le Rév. Dr. Broadhead, do.
Le Rév. G. F. Schroeder, do.
J. K. Rogers, M. D. do.
Pierre T. Forrestier, M. D. do.
Philippe Milldollam, A. D. président et recteur-général de l'institution de New-Brunswick, dans le New-Jersey.
Le Rév. Dr. John Ludlow, à Albany, N.Y.
Le Dr. John S. J. Gardner, à Boston, M.
R. M. Patterson, M. D. de l'Université de la Virginie.
G. G. Cogswell, président de l'institution de Roundhill, Mass.
Le Rév. C. Colton, à Mount-Pleasant, Mas.
Le Rév. James Walker, à Charlestown, Mas.
Le Rév. Dr. Johnston, à Cincinnati, Ohio.
Le Rév. David Root, do. do.

☞ On trouvera le Dr. Plough, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, dans sa chambre, rue Royale, No. 140. 22 mars—1m

AVIS.

ATTENDU que Hubert Treille, shériff et collecteur des taxes de la paroisse de l'Ascension, s'est adressé à moi, demandant que deux effets souscrits par lui, conjointement avec Antoine Peytavin et Pierre Arrieux, ses cautions, le 25 août 1826, le premier pour la somme de six mille piastres et le second pour la somme de cinq-mille-cent-vingt-cinq piastres; que les effets souscrits par lui conjointement avec ses cautions, Ant. Peytavin et Baptiste Molbre, le premier comme Shériff, pour la somme de six mille piastres, et le second comme collecteur des taxes, pour la somme de cinq-mille-vingt-trois piastres et soixante-et-quinze cents, le 1er. février 1827; que l'effet souscrit par lui conjointement avec ses cautions, Narcisse Sandy et Baptiste Molbère, collecteur des taxes, pour la somme de cinq-mille-vingt-trois piastres et soixante-et-quinze cents, le 17 janvier 1828; que les effets souscrits par lui conjointement avec ses cautions, Narcisse Landry et Baptiste Mollère, le premier comme Shériff, pour la somme de six mille piastres, le 23 février 1829, et le second comme collecteur des taxes, pour la somme de cinq-mille-vingt-trois piastres et soixante-et-quinze cents, le—février 1829, et le dernier comme collecteur des taxes, pour la somme de six mille-trois-cent-soixante-huit piastres, le 11 janvier 1830, soient cancellés, rayés et annulés, aussi bien que les hypothèques qui en résultent;

Avis est par le présent donné à tous ceux qui y sont intéressés, d'avoir à déduire par écrit, au bureau du secrétaire d'état, dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront la dernière publication du présent, les raisons pour lesquelles les dits effets et les hypothèques qui en résultent ne seraient pas rayés et annulés.

Donné sous ma main et le sceau de l'état, à la Nouvelle-Orleans le 28 février 1831, et de l'indépendance des Etats-Unis la cinquante-cinquième année.
A. B. ROMAN.
Par le gouverneur,
GEORGE A. WAGGAMAN,
7 mars—30 Secrétaire d'Etat.

Vente d'Habitation.

PAROISSE ST. JEAN-BAPTISTE.
SUCCESSION DE GUSTAVE MARIGNY

JEUDI, **21 AVRIL** prochain, 1831, il sera vendu par l'honorable Térence Le Blanc, Juge de la paroisse St. Jean Baptiste, sur les lieux et à l'heure de midi précis,

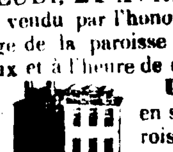

UNE HABITATION en sucrerie, sise dans la dite paroisse, rive gauche du fleuve, ayant sept arpens et demi de face ou environ, sur une profondeur de quarante arpens, ouvrant de dix-sept degrés et demi, ou environ, avec tous les droits à la double concession, tels qu'ils sont énoncés dans les divers titres de vente relatifs à ladite terre. La dite habitation bornée du côté d'en haut par l'habitation de M. Antoine Vickner, et du côté d'en bas par celle de Mrs. Etienne Marine et Charles Alceste Reine, avec tous les établissemens étant dessus, circonstances et dépendances, droits, privilèges, demandes et avantages quelconques appartenant à la dite terre, tel que le tout se poursuit et comporte. La dite habitation est vendue conformément aux titre et acte de vente passé à M. Gustave Marigny, pardevant le juge de la paroisse St. Jean Baptiste, en date du dix février mil-huit-cent-vingt-neuf, et conformément aussi au plan figuratif de la dite habitation levé par Louis Bringier, arpenteur général de l'Etat de la Louisiane, le quel sera déposé à la Bourse.

Il y a une superbe batture en face de la dite habitation.

Il y a aussi sur la dite habitation, en bon état, une maison principale, cuisine, hôpital, magasin à vivres, cases à nègres, une sucrerie avec la machine à vapeur, une purgerie, environ cent-quarante arpens de cannes de plants, avec environ cent-quatre-vingt-dix arpens de souches, plus ou moins.

CINQUANTE-HUIT ESCLAVES,
SAVOIR:

Isaac, nègre de champ,	*environ* 30 *ans*
Sandy, charretier,	*do.* 30 *ans*
Winston, affligé d'une hernie,	*do.* 28 *ans*
Lussum, nègre de champ et scieur de long	*do.* 30 *ans*
James Swam, charpentier,	*do.* 35 *ans*
Henry Hill, nègre de champ,	*do.* 32 *ans*
Henry Gane, nègre laboureur,	*do.* 30 *ans*
Jacob, nègre de champ,	*do.* 35 *ans*
Drury, nègre charpentier,	*do.* 35 *ans*
William, nègre de champ,	*do.* 20 *ans*
Gen, nègre charretier,	*do.* 20 *ans*
Stephen, nègre de champ,	*do.* 20 *ans*
Spencer, charretier et laboureur,	*do.* 25 *ans*
Wilson, nègre de champ,	*do.* 20 *ans*
Davis, nègre de champ,	*do.* 30 *ans*
Isaac, nègre de champ,	*do.* 28 *ans*
Abraham, do. commandeur,	*do.* 30 *ans*
Pitman, excellent forgeron,	*do.* 35 *ans*
Thomas, nègre charretier,	*do.* 25 *ans*
Perry Right, nègre charretier,	*do.* 30 *ans*
Perry, nègre charretier,	*do.* 39 *ans*
Stephen, nègre de champ, un peu tonnelier,	*do.* 40 *ans*
Frédéric, nègre de champ,	*do.* 30 *ans*
Cyrus, nègre de champ, un peu tonnelier,	30 *ans*
Harden, nègre de champ,	*do.* 30 *ans*
Moses, nègre charretier,	*do.* 25 *ans*
Ephraim, nègre de champ,	*do.* 30 *ans*
Richard, nègre de champ,	*do.* 30 *ans*
Billy, nègre de champ,	*do.* 30 *ans*
Russell, nègre de champ,	*do.* 30 *ans*
Laupen, nègre de champ,	*do.* 30 *ans*
Allen, nègre de champ,	*do.* 30 *ans*
Davy, nègre de champ,	*do.* 25 *ans*
James, nègre charretier,	*do.* 25 *ans*
James, nègre charretier,	*do.* 25 *ans*
Henry, négrillon,	*do.* 15 *ans*
Jack, nègre de champ,	*do.* 30 *ans*
George, nègre forgeron,	*do.* 25 *ans*
Jeffry, nègre de champ,	*do.* 22 *ans*
Melly, négritte,	*do.* 15 *ans*
Delsy, négresse de champ,	*do.* 25 *ans*
Melly négresse de champ hospitalière,	*do.* 22 *ans*
Christine, négresse de champ,	*do.* 28 *ans*
Anna, négresse de champ,	*do.* 30 *ans*
Mary, mulâtresse,	*do.* 22 *ans*
avec sa fille Pauline,	*do.* 6 *mois*
Anna Francis, négresse malade,	*do.* 26 *ans*
Maria, négresse de champ,	*do.* 20 *ans*
avec son enfant Louis,	*do.* 9 *mois*
Charlotte négresse cuisinière,	*do.* 22 *ans*
avec ses deux enfants Clarinda,	*do.* 14 *mois*
et Marie,	*do.* 3 *mois*
Betsy, négresse,	*do.* 30 *ans*
avec son enfant Diana,	*do.* 12 *mois*
Sarah, négresse de champ,	*do.* 25 *ans*
Agar, négresse de champ,	*do.* 35 *ans*
Rachel, négresse de champ,	*do.* 35 *ans*
Cheny, négresse de champ,	*do.* 25 *ans*

PLUS:

Sept chevaux de tire.
Dix mulets de tire.
Seize paires de bœufs de tire.
Quatre charrettes à bœufs.
Cinq charrettes à chevaux avec leur harnais.
Dix-huit charrues et hagras.
Vingt-cinq hâches,
Quarante pioches.

Une caisse contenant des outils de forge et de charpentier.

Toute personne désirant voir l'habitation pourra s'adresser sur les lieux, Paroisse St.-Jean Baptiste, à Mr. Anacharsis Luminais ou à Mr. Trouard fils.

Il y a sur l'habitation une maison où demeure Mme. Veuve Trouard la mère, qui lui appartient et ne fait pas partie de l'habitation.

TERMES & CONDITIONS.

Quinze mille piastres comptant; onze mille payables en mars 1832, pour satisfaire la dette de M. Seghers, avec intérêt et hypothèque sur la terre; sept mille en mars 1832, pour payer le billet de M. Gustave Marigny, endossé par prosper Marigny, avec hypothèque spéciale sur la dite terre; vingt mille piastres à l'Association Consolidée, avec hypothèque spéciale, payables le 19 mai prochain, avec le droit de prolonger le paiement pendant 1, 2, 3 et 4 ans, à dater du 19 de mai susdit, en payant à la dite époque, et annuellement par la suite à dater de la même époque, une somme de quatre mille piastres avec intérêt sur la balance non payée.

La balance du prix de l'habitation sera payée par termes égaux dans 2, 3 et 4 ans.

N. B. Dans le cas où l'exécuteur et l'héritier jugeraient plus avantageux, à l'époque de la vente, de disposer séparément de la terre et des esclaves, la terre sera vendue sujette au paiement des hypothèques, et la balance dans 1, 2 et 3 ans, et les esclaves payables dans 1 et 2 ans.

Les animaux, instrumens aratoires et autres effets mobiliers—Toute somme au dessous de $100, comptant; au-dessus de $100, et au-dessous de $300, soixante jours; au-dessus de $300 quatre mois en billets endossés à satisfaction.

Le tout en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
18 mars.—4, 1ps.

AUX TENEURS D'AUBERGES & DE CAFES.

LE soussigné offre à vendre quelques Pompes pour tirer la bierre, reçues tout récemment des fabricans Messrs. Ewbank & Wittingham de New-York; et que l'on peut voir en s'adressant à WM. SMITH,
Au Magasin de Graines, rue Royale, No. 55.

Nota. Il tient un assortiment de Légumes pour la soupe, soit en nature soit en poudre, savoir: Sauge, Marjolaine, Thym, Graines de Célery, &c. 22 mars.

DIAMANTS FINS, à vendre par
17 mars J. MAGER.

UN mécanicien, en même temps charpentier de maison, trouverait à se placer à l'année sur une habitation près de la ville à des gages avantageux. On demande une personne versée dans ces deux branches, à même de conduire d'autres ouvriers, et ayant en même temps de bonnes recommandations à produire tant pour ses capacités, que sur sa moralité &c. S'adresser à
26 mars—4 L. MILLAUDON & Co.

VENTES A L'ENCAN.

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu, le mardi 12 avril, à midi, à la Bourse de Hewlett, les biens suivans, dépendants de la succession de feu Vve. Noyes:

1o. UN LOT DE TERRE situé rue Condé, entre les rues St. Philippe et Dumaine, ayant vingt-deux pieds plus ou moins de face à la rue Condé, sur quatrevingt-cinq pieds plus ou moins de profondeur, conformément au plan qui sera exhibé le jour de la vente; ensemble les édifices.

2o. UNE NÉGRESSE nommée Marie Rosario, africaine, âgée d'environ 52 ans, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, et bon sujet.

Conditions:—La propriété foncière, payable à 1 et 2 ans, et l'esclave à 6 et 12 mois de terme, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale.

Les actes de vente seront passés par M. Octave de Armas, not. pub. 6 avril—4, 1t2j.

VENTE SANS RÉSERVE.
PAR T. MOSSY.

LE 20 avril courant, il sera positivement vendu, à midi précis, au Café de la Bourse, au coin des rues Chartres et St. Louis,

93 TERRAIN, composant les ilets Nos. 8, 9, 11 12, 13, 14, 60, 104, 105 & 152, partie faisant face à la rue des Champs-Elysées, le nglo de la quelle passe le chemin à coulisse, et partie situés dans le nouveau faubourg Franklin, dont le plan est exposé à la Bourse.

Les dits terrains appartenant à N. N. Destréhan.

Conditions: Un cinquième comptant, la balance à un, deux, trois et quatre ans, en billets endossés à la satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

A la charge par les acquéreurs de se faire mettre en possession par le Voyer, et de payer les frais des actes, qui devront être passés par devant Mr. Janin, Notaire en cette ville. 4 avril.

PAR T. MOSSY.

JEUDI 14 Avril prochain, il sera vendu à midi, à la bourse Hewlett, un nègre nommé Philippe, africain, âgé de 30 ans, charretier et laboureur; un do. nommé Allain, américain, âgé de 28 ans, charretier, laboureur et scieur de long; un do. nommé Pierre, africain, âgé de 29 ans, de champ, garantis des vices et maladies prévus par la loi, et bons sujets. Payables en Mars 1832, en billets endossés à satisfaction. et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 29 mars.

LOTERIE
DE L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
FRANCAISE—CLASSE No. 16.
Billets blancs et billets gagnants.
30 *numeros*—4 *roues.*
D. MALCOLM, *Commissaire.*
Le Tirage aura lieu le Mercredi, 13 Avril 1831.

PROSPECTUS:

1 lot de $8000	1 lot de 600
1 " de 2000	6 " de 400
1 " de 1500	6 " de 300
1 " de 1200	6 " de 100
1 " de 1000	et d'autres plus petits.

PRIX DES BILLETS:

Billets entiers $5 00, moitiés $2 50, quarts $1 25; Livrets de 10 billets entiers $50 00, ne pouvant gagner moins de $28; livrets de coupons en proportion. S'adresser au bureau du DIRECTEUR, rue de Chartres, No. 60.
4 avril.

AVIS.

LE soussigné devant s'absenter du pays dans les premiers jours du mois prochain prie les personnes qui lui doivent, de vouloir bien le solder, soit en espèces ou enun réglement, d'ici a la fin du courant. Celles à qui il peut devoir sont priées de présenter leurs comptes.
1er. avril V. ROUMAGE.

A la bonne prise.
Manufacture de Tabac, Cigarres, &c.

LES soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis ainsi que les habitans de la Nelle-Orléans et de la campagne, qu'ils viennent d'ouvrir leur magasin & manufacture de Tabac, Cigarres, &c., rue St. Philippe, No. 19. N'ayant rien négligé pour mettre cet établissement sur un pied qui ne laissera rien à désirer; ils osent se flatter de mériter la confiance et l'encouragement qu'une longue expérience dans la partie, de l'assiduité et des marchandises de premières qualités leur font espérer. Afin de ne rien laisser échapper de ce qui peut plaire aux connaisseurs, ils les préviennent aussi qu'ils ont engagé l'ancien nègre et élève de feu Quessard.

Leur magasin sera constamment fourni des Tabacs à priser,

De Natchitoches,	Virginie,
Maccouba,	St. Vincent,
St. Aumer,	Ecosse,

Gros, demi-gros, avec ou sans odeur,

Ainsi que quelques boites de tabac anglais, dont la qualité supérieure à tous les tabacs étrangers, a besoin d'aucune recommandation.

AUSSI:

Cigarres de la Havane, mélés & du pays, tabac à chiquer, de Cavendish, de Lorrillard, et autres,

Messieurs les pacotilleurs et marchands de la campagne peuvent compter tant sur la qualité des marchandises, que sur le soin que l'on mettra dans la manière de les leur expédier.

SARPY, GUYNEMER & Co.
21 mars—8 2ps.

JUS DE CITRON FRAIS—Le soussigné offre à vendre, soit par baril, soit par *quantité de 59 barils,* du Jus de Citron frais de qualité supérieure, reçu directement de la Havane. S'adresser à WM. SMITH.

Au magasin de Graines, rue Royale, No. 55, Où l'on trouvera toujours un assortiment de Confitures de la Havane. 10 mars.

CHIRURGIE DENTAIRE.

M. J. FONTANGES ayant changé de domicile, profite de cette circonstance pour remercier les personnes qui ont daigné l'honorer de leur confiance et pour informer le public que sa nouvelle demeure est rue Royale No. 248, entre les rues St. Anne et Dumaine.

Ayant suivi un cours complet de Chirurgie-Dentaire sous les professeurs les plus distingués de Paris, il peut affirmer qu'il n'y a aucune branche de sa profession qui ne lui soit parfaitement familière. 24 mars—2m

LES soussignés ont reçu par le Bolivar et l'Alabama, les articles suivants, qu'ils vendront à des prix modérés.

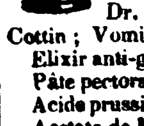

Chlorure d'oxide de Sodium de Labarraque.
Essence éthérée balsamique.
Toni-purgatif; Grains de santé du Dr. Frank; Purgatif de le Roy, par Cottin; Vomi purgatif ditto.
Elixir anti-glaireux de Guillée.
Pâte pectoral balsamique de Regnauld.
Acide prussique médicinale.
Acetate de Morphine; Chlorure d'or.
Emetine; Gentianive; Piperine; Brucine.
Delphine; Strygnime; Veratrine; Lupuline.
Zode; Hydriodate de potasse.
Acetate de potasse; Tartrite de potasse et mercure; Acetate de mercure; Sulphate de quinine; Tridace; Sulphate de Morphine.
Racine de valancia; do. de guimauve, très-belle; do. pireltine; do. consoude.
Ecorce de racine de grenadier.
Fleurs de guimauve; Extrait d'Aconite;
Hyosciame; Belladone; Noix vomique.
Ratanhia; Sirop pectoral de Lamoureux,
Régénérateur universel, &c. &c.
F. ORIOL & Co.
18 nov—6m Rues Dumaine et Condé.

EN debarquement et à vendre, 800 barillets graisse, 56 boucauts jambon, 13 caisses jambon, qualité supérieure, 40 demi baril porc-mess à l'usage des familles.
1er. avril. SAM. C. BELL.